

Vos visites

- ❖ À chaque visite, vous avez à votre disposition un badge nominatif (il peut rester rangé dans le tiroir pavillon Bon Secours – hall d'entrée dédié aux bénévoles après votre départ)
- ❖ Vous noterez dans l'agenda, l'heure de votre visite, le nom du résident et votre nom.
- ❖ Merci de faire des retours de vos visites aux référents bénévoles
- ❖ Si besoin un plan de l'établissement est disponible à l'accueil.

Maisons du Bon Secours

Livret du bénévole

Pour joindre l'établissement, 24h/24, composez-le :

Téléphone : 02.54.73.39.39

E-Mail: bonsecours.vendome@wanadoo.fr

Site Internet: www.maisonsdubonsecours.fr

Contacts : Béatrice Lesourd : 02 54 73 39 39
Sr Odile : 02 54 73 95 20

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous arrivez aux Maisons du Bon Secours, pour y être bénévole, soyez remercié(e).

A votre service, disponibles et attentifs à vos attentes, nous avons pour priorité de vous assurer tout au long de votre action bénévole, un accompagnement de qualité.

Ce livret d'accueil a été conçu à votre intention. Il a pour objet de mettre en relief les valeurs et principes guidant votre engagement bénévole auprès des résidents. Nous espérons qu'il vous donnera toutes les informations dont vous auriez besoin.

Il est impératif que vous soyez en accord avec ce document avant toute action.

Nous vous souhaitons un agréable moment au Bon Secours.

Sœur Odile, responsable de communauté

Thomas Guinamard, directeur d'établissement

SERVICES

Une boutique pédagogique au service des résidents

Située au sein du Lycée St Joseph, une boutique pédagogique propose différents produits :

Produits de toilette, épicerie sucrée, boissons, confitures, papeterie.

Le paiement se fait à l'accueil des bureaux administratifs.

Un salon de coiffure est à disposition dans chaque pavillon, se rapprocher de la maîtresse de maison du pavillon. (Stéphanie au Bon Secours, Radia à Notre Dame de Lourdes et Virginie au Sacré Cœur)

Une salle d'animation et de vidéo est à la disposition de tous : salle St Joseph. Un accès internet est à votre disposition. Se rapprocher des animatrices

Un parc arboré vous permet les promenades et goûters en toute tranquillité. L'animation à lieu chaque jour, vous pouvez vous joindre aux activités.

Les instances des établissements

Le Conseil de Vie sociale

Le conseil réunit chaque trimestre ceux qui veulent participer activement à la vie de l'établissement.

Il se compose de :

Résidents des trois pavillons

Représentants des familles

Représentants du personnel

Trois personnes extérieures (mairie, tutelles)

La sœur responsable de la communauté religieuse

Le directeur de l'établissement.

Animatrice, Gouvernante, Infirmière coordinatrice

Chargée d'accueil

Ses prérogatives comprennent :

L'avis sur l'organisation de l'établissement (investissements, personnels, prévisions).

Le respect des libertés des résidents.

La participation à l'animation.

La charte des droits et libertés de la personne accueillie

Annexée à ce livret, cette charte est la garantie d'un accueil personnalisé, de qualité, répondant aux exigences réglementaires.

Vos obligations :

- **Port du badge obligatoire**
- **Respect des règles d'hygiène et de sécurité**
- **Secret professionnel**
- **Prévenir de votre présence**

Le séjour des résidents

Repas

Ils sont servis en salle à manger (ou en chambre sur prescription médicale), aux heures suivantes :

Le petit déjeuner à partir de 7 h 30 (en chambre)

Le déjeuner à 12 h 00

Le dîner à 18 h 30

Les repas sont préparés sur place.

Les résidents peuvent inviter et recevoir familles et amis. En tant que bénévole, vous pouvez en profiter.

Le repas est servi en salle à manger des familles sur inscription auprès des cuisines, sur demande et moyennant un prix de 17 € par personne.

Visites

Les visites sont autorisées tous les jours, sans limitation d'horaires. Toutefois, nous les déconseillons le matin, pour la tranquillité des résidents et le soir après 20 heures.

Les résidents peuvent inviter leurs familles et amis plusieurs jours. Un pavillon est réservé pour les accueillir. Il comprend des chambres d'hôtes, une salle à manger, un salon.

Courrier

Il est distribué dans les chambres. Une boîte pour le départ du courrier est à disposition dans le hall d'entrée du Pavillon Bon Secours et au bureau d'accueil. Elle est relevée tous les jours.

La gazette Famileo est distribuée chaque lundi.

Cultes

Une messe de culte catholique est célébrée dans la chapelle de la maison :

Tous les jours à 17 h 00 sauf le dimanche

Présentation

Les Maisons du Bon Secours de Vendôme sont ouvertes depuis 1846. Anciennement Saint Coeur, la congrégation a fusionné avec la congrégation du Bon Secours en 1977. Dépendant de la congrégation des Sœurs du Bon Secours de Paris, elle est gérée par l'association du type loi 1901.

La maison est située au cœur de Vendôme, ville d'art et d'histoire. Elle est d'accès facile par la nationale 10 et le TGV Vendôme–Villiers (à 45 minutes de Paris).

Les résidents disposent de salons et jardins pour se reposer et recevoir leurs proches.

La communauté des Sœurs du Bon Secours est présente sur place. Vous pouvez les rencontrer chaque jour, en participant aux offices ou en demandant un rendez-vous. Neuf Sœurs vivent avec nous.

La maison de retraite accueille 122 personnes âgées, réparties sur 3 pavillons, Bon Secours, Notre Dame de Lourdes et Sacré Cœur. L'établissement est reconnu EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) depuis l'année 2003. Nous y accueillons toutes les personnes âgées qui le souhaitent quelle que soit leur autonomie.

Les Maisons du Bon Secours assurent aussi la gestion de la PUV Bon Secours à Blois, où sont accueillis des laïques, des prêtres et religieuses âgés.

Personnels

Une centaine de personnes participe jour et nuit au service donné aux résidents. Ceux-ci sont des professionnels formés.

La singularité de notre action implique chez chacun d'eux un engagement fort. Ils connaissent les résidents.

N'hésitez pas à les écouter, à leur faire confiance. Chaque pavillon a un(e) infirmier(e) référent(e).

Vie sociale

L'établissement porte une réelle attention à offrir aux résidents une animation faite de rencontres et d'ouvertures sur l'extérieur.

Votre participation est primordiale pour assurer cet élan et ce dynamisme, si important et tant attendu par tous.

L'animatrice, l'ergothérapeute et les personnels référents proposent chaque semaine différentes rencontres internes : gymnastique douce, gymnastique équilibre, et rencontres diverses les après-midi (culinaires, écritures, lectures, manuelles, ...).

Chaque mois, des animations ponctuelles sont organisées (spectacles, expositions, théâtre, groupes musicaux, ...). Très prisées par les résidents, elles nécessitent un soutien logistique, pour les accompagnements entre les bâtiments.

Vous êtes les bienvenus pour les accompagner.

Chaque saison est rythmée par des sorties particulières (illuminations de Noël, cueillettes de fleurs, journées avec les associations, sorties au marché, fête de la musique, sorties culturelles, bibliothèque, cinémas, expositions, échanges avec d'autres établissements...) et sollicite une prise en charge plus adaptée pour chacun.

Votre engagement

Les personnes que vous rencontrez sont des personnes, avant d'être des personnes âgées. Vous vous engagez à respecter chacun, son histoire, ses droits, ses choix et à ne pas porter de jugement, en restant discret sur ce que vous pouvez connaître de la personne.

La mission de la Congrégation est le cœur de notre action. Il est important de respecter leurs valeurs.

Votre action se doit d'être sérieuse, appropriée, réfléchie, responsable. C'est pourquoi ce livret commence en vous proposant notre aide : vous pouvez questionner, vous former. Les rencontres entre bénévoles et interlocuteurs sont indispensables et participent à votre action. Votre participation se fait en équipe, même si vous êtes parfois seul avec des personnes.

Au vu de la diversité des animations présentées, vous avez bien entendu le choix de vous engager dans celles qui vous conviennent le mieux, ou d'en instaurer de nouvelles.

Votre action complète celle des professionnels. **En aucun cas vous ne pouvez les remplacer ou prendre des décisions à leur place.**

Enfin, votre engagement s'inscrit dans la durée. Vous devez dès le début de votre action envisager une participation planifiée et organisée avec une des personnes ci-dessous.

Vos interlocutrices :

- Béatrice LESOURD (Gouvernante et responsable vie sociale)

- Sœur Odile ROYER

Durant cette rencontre, votre badge personnalisé vous sera remis.